

Fiche produit

Règlement délégué (UE) n° 811/2013

Efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux

135 %

Régulateur de température

Voir fiche sur le régulateur de température

Class I = 1 %, Class II = 2 %, Class III = 1.5 %,
Class IV = 2 %, Class V = 3 %, Class VI = 4 %,
Class VII = 3.5 %, Class VIII = 5 %

+ 2 %

Chaudière d'appoint

Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière
pour le chauffage des locaux (en %)

(- - 135) x - = - %

Contribution solaire

Données provenant de la fiche du dispositif solaire

Taille du cap-
teur (en m²)

Volume du
ballon (en m³)

Rendement du
capteur (en %)

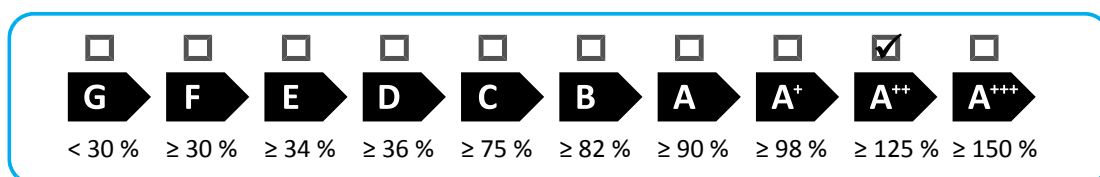
Conditions nomi-
nales pour le bal-
lon d'eau chaude
A⁺ = 0.95, A = 0.91,
B = 0.86, C = 0.83,
D-G = 0.81

(2.23 x 8.24 + 0.87 x 0.42) x 0.45 x (62 / 100) x 0.83 = + 4.3 %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes

141 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes



Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides:

141 - 18 = 123 %

Plus chaudes:

141 + 39 = 180 %

L'efficacité énergétique du produit combiné indiquée dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois installé dans un bâtiment, car l'efficacité est influencée par d'autres facteurs tels que la perte de chaleur dans le système de distribution et le dimensionnement des éléments en fonction de la taille et des caractéristiques du bâtiment.

Fiche produit

Règlement délégué (UE) n° 811/2013

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

98 %

Profil de charge déclaré: XL

Contribution solaire

Données provenant de la fiche du dispositif solaire

Électricité auxiliaire

$$(1.1 \times 98 - 10\%) \times 2.48 - 4.47 - 98 = + 140.5 \%$$

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

238 %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒
	G	F	E	D	C	B	A	A ⁺	A ⁺⁺	A ⁺⁺⁺
☐ M	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 33 %	≥ 36 %	≥ 39 %	≥ 65 %	≥ 100 %	≥ 130 %	≥ 163 %
☐ L	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 37 %	≥ 50 %	≥ 75 %	≥ 115 %	≥ 150 %	≥ 188 %
☒ XL	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 35 %	≥ 38 %	≥ 55 %	≥ 80 %	≥ 123 %	≥ 160 %	≥ 200 %
☐ XXL	< 28 %	≥ 28 %	≥ 32 %	≥ 36 %	≥ 40 %	≥ 60 %	≥ 85 %	≥ 131 %	≥ 170 %	≥ 213 %

Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides: $238 - 0.2 \times 140.5 = 210 \%$

Plus chaudes: $238 + 0.4 \times 140.5 = 295 \%$

L'efficacité énergétique du produit combiné indiquée dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois installé dans un bâtiment, car l'efficacité est influencée par d'autres facteurs tels que la perte de chaleur dans le système de distribution et le dimensionnement des éléments en fonction de la taille et des caractéristiques du bâtiment.

Modèle mis sur le marché de l'Union du 17/04/2023.



Numéro d'enregistrement EPREL: 2636803

<https://eprel.ec.europa.eu/qr/2636803>

Fournisseur: FHE FRANCE (Importateur)

Site web: fhe-pro.com

Service après-vente:

Nom:

Site web:

Courriel:

Téléphone:

Adresse: